

AIAB

Association Intercommunale Assé et Boiron



CONSEIL INTERCOMMUNAL

p.a. Pierre Schaller

Chemin du Creux 30

CP 69

1276 Gingins

Tel. 079 230.77.20

Courriel : pschaller@schaller-bois.ch

**Procès-verbal du Conseil intercommunal de l'AIAB
Le mardi 26 juin 2019 à 20h00, à Crassier
Salle du restaurant scolaire de l'établissement Elisabeth de Portes**

Présidence : Monsieur Pierre Schaller

Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 mars 2019.
4. Communications du Bureau.
5. Communications du Comité de direction (CODIR).
6. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)
Préavis 02/2019. Demande d'un crédit de CHF 28'000.-- destiné à financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs (salle de gym et terrain extérieurs) – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.
7. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)
Préavis 03/2019. Demande d'un crédit de Chf 43'300.-- destiné à financer les aménagements suivants : Eclairage extérieur et extension de l'abri à vélos. – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.
8. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)
Préavis 04/2019. Demande d'un crédit de Chf 300'000.-- destiné à financer le réaménagement de l'ancienne bibliothèque du bâtiment C, de l'infirmerie et de la salle de réunion du bâtiment A. – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.
9. Elections statutaires (pour la durée du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020) soit :
 - a) Election du président
 - b) Election du vice-président
 - c) Election des scrutateurs (2) et des scrutateurs suppléants (2)
 - d) Election de la commission de gestion selon l'article 24 des statuts, (3 membres et 2 suppléants).

10. Divers et propositions individuelles.

11. Extraits des délibérations.

1. Appel/Assermentation

Délégués présents	: 26
Délégués excusés	: 3
Délégués absents	: 1

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte à l'unanimité

✓ L'ordre du jour du Conseil intercommunal tel que présenté

3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 mars 2019

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée

- Une petite erreur, il y a écrit 6 fois, Monsieur Marc-Henri Bory au lieu de Marc-Henri Berlie. Correction faite directement sur le PV. (Selon l'avis de M. le Préfet.)
- Correction à la page 3, préavis N°1/2019 compte 2018. La question de Monsieur Michel Bersier a été mal interprétée.
La question était : « Pourquoi la consommation électrique ainsi que l'énergie utilisée par les salles de gymnastique sont plus importantes que celle de l'ensemble des bâtiments scolaires. »

Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte le PV corrigé avec deux abstentions.

✓ Le procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 mars 2019.

4. Communications du Bureau

Monsieur Pierre Schaller, Président :

- Rappel à tous les délégués, ne pas oublier de contacter leurs suppléants lors d'absences à l'assemblée et de leur transmettre les documents concernés.
- Le président remercie le concierge de nous accueillir au restaurant scolaire qui est un peu plus frais que la salle des conférences.
- Demande aux commissions, de bien vouloir lui faire parvenir leurs relèves pour pouvoir établir les vacances.

5. Communications du Comité de Direction (CoDir)

Monsieur Vuagniaux vice-président du CoDir:

- La révision des statuts de l'AIAB est toujours en discussion concernant le refus de la commune d'Arnex. Les modifications des statuts ont été faites et acceptées. Le CoDir attend la réponse de la préfecture et une nouvelle réunion avec la commune d'Arnex.
- Concernant le réaménagement du complexe sportif de Gingins, suite à la présentation de Madame la Syndique de Gingins. Le CoDir étudie et nous transmettra sa décision dès que possible.
- Monsieur Pierre Schaller, rappelle qu'il y a une commission nommée pour le projet de la révision des statuts de l'association.

6. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)

Préavis 02/2019. Demande d'un crédit de Chf 28'000.-- destiné à financer la sonorisation des locaux et des aménagements sportifs (salle de gym et terrain extérieurs) – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.

Monsieur Boris Mury donne lecture du rapport de la commission de gestion finances et Monsieur François Mathey pour celui de la commission des travaux.

Le Président ouvre la discussion.
La parole n'est pas demandée.

Le préavis N° 02/2019 - est soumis aux votes des conseillers à main levée, et c'est à l'unanimité que le préavis est accepté par l'assemblée.

7. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)

Préavis 03/2019. Demande d'un crédit de Chf 43'300.-- destiné à financer les aménagements suivants : Eclairage extérieur et extension de l'abri à vélos. – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.

Monsieur Boris Mury donne lecture du rapport de la commission de gestion finances et Monsieur François Mathey pour celui de la commission des travaux.

Le Président ouvre la discussion.

- Monsieur Vuagniaux : après avoir étudié plusieurs variantes concernant l'extension de l'abri à vélo, cette extension demande à être mieux étudiée.
Le CoDir demande un amendement à son préavis 03/2019, soit de réduire le crédit à CHF 19'000.-
L'amendement est soumis à l'assemblée et accepté à l'unanimité
- Monsieur Sonney demande s'il était possible d'installer des bornes lumineuses LED, Monsieur Vuagniaux répond positivement.
- Madame Robinson demande si'il n'était pas possible d'installer du solaire.
Réponse de Monsieur Kupferschmid : Les bornes solaires ne sont pas assez résistantes et en hiver le temps de luminosité serait réduit.
Monsieur Sonney, précise qu'il y a un lampadaire solaire sur la commune de Gingins, pour faire un essai, l'éclairage n'est pas suffisant pour la durée d'éclairage nécessaire.

Le préavis N° 03/2019 amendé, dont le montant est réduit à CHF 19'000.-, est soumis aux votes des conseillers à main levée, et c'est à l'unanimité que le préavis est accepté.



8. Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC)

Préavis 04/2019. Demande d'un crédit de Chf 300'000.-- destiné à financer le réaménagement de l'ancienne bibliothèque du bâtiment C, de l'infirmierie et de la salle de réunion du bâtiment A. – Rapports de la commission des travaux et de la commission de gestion-finances.

Monsieur Boris Mury donne lecture du rapport de la commission de gestion finances proposant un amendement, soit un changement de l'amortissement, et Monsieur Cédric Gorgerat lit celui de la commission des travaux.

Le Président ouvre la discussion.

- Monsieur Michel Bersier demande qu'est-ce qui manque dans le local mezzanine pour être aux normes incendies ?
Et est-ce qu'il y a d'autres locaux qui ne sont pas aux normes incendies ?
Réponse de Monsieur Vuagniaux : Ce sont des bâtiments publics, ils sont soumis à une inspection de sécurité, Inspection faite en 2018 avec une liste des points à améliorer. La mezzanine est un local ouvert qui sert aux cours informatiques, il n'y a pas de porte de secours, elle ne peut plus être utilisée comme salle de cours, il faut donc transférer les cours d'informatique dans une autre salle.
Monsieur Bersier demande comment on va utiliser la mezzanine ? Monsieur Vuagniaux informe que nous pouvons l'utiliser pour des petits groupes d'environ 10 à 20 personnes, (exemple salle de lecture). La salle de l'informatique sera déplacée dans l'ancienne bibliothèque.
- Monsieur Cédric Gorgerat soutient l'amendement de la commission de gestion-finances qui est de changer l'amortissement de CHF 56'000.- sur 10 ans. (s'agissant du coût du mobilier). Le Président soumet l'amendement à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité

Le préavis N° 04/2019 ainsi modifié - est soumis aux votes à main levée, et c'est à l'unanimité que le préavis est accepté.

9. Elections statutaires pour la durée du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 soit :

Le vice-président Monsieur Michel Bersier prend la parole pour l'élection du président et propose M. SCHALLER Pierre, ce dernier accepte pour une dernière année.

Avec l'accord du Conseil Intercommunal le vote a lieu à main levée et M.P. Schaller est réélu président à l'unanimité et par acclamation.

Il reprend la parole pour la suite des élections statutaires:

- **Election du vice-président** : M. MATHEY François
- **Election du 2^{ème} vice-président** : M. GORGERAT Cédric
- **Election des scrutateurs** : Mme BUJARD DEUTSCH Anne-Françoise et Mme HAESLER Evelyne
- **Election des scrutateurs suppléants** : M. CHIRAZI Frédéric et Mme ROBINSON Gabrielle



• **Election des membres de la commission de gestion-finance :**

Sont nommés membres :

1. M. WIDMER Philippe
2. M. SANCHEZ RAOUL
3. M. MURY Boris

Sont nommés suppléants :

1. Mme JAQUET Isabelle
2. M. SONNEY Jean-Marie

10. Divers et propositions individuelles.

- Madame Palva demande s'il était possible d'ajouter un micro-ondes au restaurant scolaire.
Monsieur Vuagniaux : L'AIAB ne gère pas le restaurant scolaire, c'est l'affaire de l'AAE.
- Madame Anne Françoise Bujard Deustch demande des informations concernant la buvette de la piscine de Chésereux, celle-ci va-t-elle fermer ?
Monsieur Vuagniaux : La fréquentation de cette buvette malgré de nombreuses tentatives, n'est pas assez satisfaisante et par conséquent n'est pas rentable.
- Madame Th. Van Dessel : demande s'il y a une possibilité de prévoir un autre aménagement dans cette buvette.
Monsieur Vuagniaux : La surface de ce local n'est que de 40 m² environ, nous n'allons pas faire des frais supplémentaires, ce local sera probablement utilisé comme salle de pause et d'attente et équipée d'un automate à boissons.

11. Approbation de l'extrait des décisions

Le président donne lecture de l'extrait des décisions de la séance.

Au vote à main levée l'extrait des décisions est accepté à l'unanimité.

Prochaine séance le jeudi 19 septembre 2019.

La séance est levée à 21h30 et les délégués sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Pierre Schaller



La Secrétaire

Séverine Prélaz

